

Recherches sociographiques



Ne les traitez pas de Blancs

Luc Cyr

Volume 29, Number 1, 1988

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/056339ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/056339ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Cyr, L. (1988). Ne les traitez pas de Blancs. *Recherches sociographiques*, 29(1), 71–91. <https://doi.org/10.7202/056339ar>

Tous droits réservés © Recherches sociographiques, Université Laval, 1988

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

Érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

NE LES TRAITEZ PAS DE BLANCS !

Philippe JACQUIN, *Les Indiens blancs*, Paris, Payot, 1987, 310p.

« Le sceau d'infamie nous a été collé au front », claironnait l'abbé Lionel Groulx devant un auditoire réuni dans les murs de l'Université Laval de Montréal, un soir de 1918 ou 1919. Une légende, poursuivait-il du même souffle, voulant qu'il y ait eu métissage entre nos ancêtres et les Peaux-Rouges du Canada « continue de courir en des milieux très savants où l'on s'efforce d'établir, à l'aide de ce mensonge, notre caractère de race inférieure ». ¹ Pas question de laisser circuler pareil ragot. D'un ton musclé, l'abbé se met à savonner les Quatrefages, Castelein et Barrès qui, tout hommes de science soient-ils, colportent dans leur Europe lointaine « une énormité comme celle-ci » : « [tous] savent que dans l'Amérique septentrionale, les métis de Français et de Peaux Rouges forment la très grande majorité des habitants de la Province de Québec au Canada. » C'est néfaste. Pire : c'est dangereux, car cela pourrait venir aux oreilles des jeunes étudiants canadiens qui fréquentent les universités de Louvain, Paris et Fribourg. L'abbé s'empresse alors de rétablir la vérité et de démasquer par le fait même « la calomnie ou la science romanesque ». Qu'on se le tienne pour dit, il n'y eut que : « 94 mariages entre des Français et des Indiennes dans l'espace de deux siècles [...]. Il y a plus : ces métis n'ont laissé parmi nous aucune descendance, leurs enfants étant tous morts avant la fin du dix-huitième siècle. » ² En clair, à travers les expéditives interprétations de l'abbé Groulx, un avertissement : « Ne nous traitez pas d'Indiens. » ³

1. Lionel GROULX, *Naissance d'une race*, Montréal, Bibliothèque de l'Action française, 1919, pp. 22-23.

2. *Id.*, p. 26. Disons que l'abbé Groulx n'a pas retenu les cas de métissage qui n'ont pas bénéficié du sacrement du mariage...

3. Incidemment, ce passage sera modifié lors de la seconde édition de *Naissance d'une race*, en 1930. L'argumentation demeure la même, mais les phrases s'adoucissent et l'ironie cède la place à une politesse académique. Entre-temps, des hommes comme Henri Beaudé (prêtre dominicain et alias Henri d'Arles) et Olivar Asselin avaient révélé que sir Adolphe Chapleau, M^{fr} Laflèche et

Dernièrement, la notion raciale a été jugée suffisamment déterminante de l'identité collective pour être instituée en norme sur la réserve mohawk de Kahnawake. Sans faire exprès, les Mohawks font mentir l'abbé Groulx : ils ne se reconnaissent plus à leurs traits raciaux tant ils sont métissés. La chose a assez duré. Avec une fougue que n'aurait pas reniée l'abbé, on a décidé d'interdire le droit de vote à ceux qui comptent moins de 50% de sang indien dans leurs veines.⁴ Bref, on les exclut de la vie démocratique de leur réserve et on les marginalise socialement en raison de leur bagage génétique. À Kahnawake, les Mohawks, du moins ceux dont l'authenticité des globules sanguins appelle pareille nomination, répondent à l'abbé Groulx : « Nous ne voulons pas être traités de Blancs. »

Le dernier livre de Philippe Jacquin qui nous arrive tout droit d'outre-mer (France) tombe à pic avec un titre qui en ferait ou fera broncher plus d'un : *Les Indiens blancs*. Il ne s'agit cependant pas d'une étude sur les problèmes d'identité que soulève le métissage, mais sur ses origines en Nouvelle-France. Ce titre qui frappe comme une offense, et qui paraît volontairement sorti de la poche de l'auteur ou de l'éditeur pour mousser la vente de l'ouvrage, n'en est pas moins révélateur du contenu. En fait, *Indiens blancs* est une traduction littérale de l'expression anglaise *White Indians* qui apparaît au XVIII^e siècle dans les colonies britanniques pour désigner des hommes — la plupart du temps, de souche française — qui vivent « en sauvage avec les Sauvages » (p. 237). Si vous pensez spontanément aux coureurs des bois, vous vous méritez une étoile, car c'est d'eux dont il est question. Ils ont constitué une sorte de trait d'union entre Européens et Amérindiens. Ils furent les premiers à côtoyer les Indiens et parfois à se fondre parmi eux. Le projet de Jacquin est de découvrir *leurs* origines et *leur* trajectoire, de saisir la place qu'ils ont tenue et le rôle qu'ils ont joué dans le commerce des fourrures, et surtout de voir en quoi et comment le contact avec les Indiens et la vie errante en a fait les premiers pères de la nation métisse du Canada. C'est ce dont nous discuterons avec l'auteur.

À vos marques !

Avant d'être largement identifiée aux coureurs des bois, la traite des fourrures fut l'activité d'appoint de pêcheurs anonymes qui abordaient les bancs de Terre-Neuve et du golfe Saint-Laurent au cours du XVI^e siècle. Déjà, on avait réalisé les grandes possibilités qu'offraient les forêts du Nord-Est de l'Amérique et que des chroniqueurs enthousiastes décriront par la suite. Verrazano (XVI^e

nombre d'autres personnes jouissant d'une certaine considération avaient une ou plusieurs branches indiennes dans leur arbre généalogique.

4. *L'Actualité*, octobre 1987, p. 52. Il faut dire que la loi sur les Indiens retient depuis 1850 les mêmes critères pour définir qui mérite ou non d'être statué Indien.

siècle) : « les animaux pullulent dans ces forêts » (p. 15). Charlevoix (1744) : « lorsque nous découvrîmes ce vaste continent il était rempli de bêtes fauves » (p. 16). Pierre-Esprit Radisson (1652, 1684) : « nous arrivâmes à un endroit où il y avait tant de loutres que je les croyais réunies exprès pour notre passage » ; ou encore : « dans une clairière nous vîmes trois cents ours ensemble » (p. 16). Vers la fin du XVI^e siècle, des marchands de Dieppe, de Saint-Malo et de Rouen affréteront des bateaux dans l'objectif exclusif de faire la traite avec les chasseurs qui habitent les territoires côtiers de l'Amérique du Nord-Est. Mais ce ne sera qu'avec Champlain et l'arrivée des premiers colons que la traite des fourrures prendra une forme plus systématique et organisée.

Dès 1609, Champlain contracte une alliance économique et militaire avec les Hurons. Cela se matérialise par une expédition guerrière commune contre les Iroquois (ennemis jurés des Hurons), un échange d'interprètes qui sont autant d'otages servant de garantie à l'alliance, un échange aussi de présents qui, selon les règles du don en vigueur chez les autochtones, scellent l'alliance, et enfin une traite comme telle. Avec Champlain, la France se branche sur un réseau de troc préexistant, au centre duquel figurent justement les Hurons. Peuplade semi-sédentaire, horticultrice, socialement organisée sur la base de la matrilinearité et du clan et ayant élu domicile sur les rives nord-est du lac qui porte aujourd'hui leur nom, les Hurons servent d'intermédiaires entre plusieurs groupes de chasseurs-cueilleurs auprès desquels ils obtiennent des fourrures en échange de produits agricoles tels le maïs, les courges, le tabac et autres.

Prêts ?

Au cours des quarante années qui suivirent (1609-1649), ce furent surtout les Hurons qui se rendirent à la rencontre des Français qui bougeaient peu de leurs postes connus de Québec, Trois-Rivières et Montréal. Bien sûr, les missionnaires — Récollets d'abord, Jésuites ensuite — tentèrent quelques sorties en compagnie de leurs néophytes ; des militaires, escortant la plupart du temps les missionnaires sur le terrain, hivernèrent chez les Hurons et en profitèrent pour arrondir leur solde en trafiquant un peu ; quelques explorateurs, dont Jean Nicolle, suivirent « la route des Hurons » en quête de la mer de Chine ; et puis quelques dizaines d'hommes furent engagés par des commerçants dans le but explicite, comme le rapporte un missionnaire, de les envoyer « hiverner dans leur pays [pour prendre] de plus particulière connaissance de ces peuples et de leur langue » (p. 44). Certains d'entre eux deviendront, selon le vocabulaire de l'époque, des truchements, c'est-à-dire des intermédiaires ou des interprètes par la médiation desquels il sera possible et plus facile de garder le contact avec les tribus alliées. Jacquin voit en eux les premiers coureurs des bois. Ils se fondent dans le décor ; ils apprennent les manières des Indiens ; ils se familiarisent avec leur mode de vie et leur façon de penser. Quand vient le temps d'élaborer des

stratégies commerciales ou autres, leur connaissance et leurs conseils sont de précieux atouts.

Malgré ces premières percées, Jacquin nous rappelle que les déplacements français dans les bois au cours de cette période demeurent timides. On est peu nombreux et peu familier avec le territoire. À cette époque d'ailleurs, on envisage difficilement les tournées militaires, commerciales et apostoliques sans le concours des Indiens. Pour le père Sagard, qui voyagea au pays des Hurons : « Il est très difficile et comme impossible à tous les Français encore peu usités dans le pays de nos Sauvages de faire un voyage au long cours et courir les bois et les forêts où il n'y a ni sentier ni chemin sans guide sans s'égarer. » (P. 48.) En plus du danger de se perdre, il y a celui de se noyer lorsqu'on n'est pas habitué à manœuvrer un canot d'écorce au travers des rapides, et celui encore plus périlleux de rencontrer sur sa route des Iroquois. S'ajoutent à ces difficultés les habitudes alimentaires des Indiens, leur hygiène, leurs vêtements qu'il faut adopter et leurs mésaventures qu'il faut partager (froid, moustiques, disettes, efforts physiques, etc.). Rien pour stimuler les Français à sortir de leur campement. Un missionnaire résume : « La manière de vivre des Sauvages est sans doute une des plus difficiles à supporter. » (P. 52.)⁵ Du reste, le commerce des fourrures peut très bien se faire sans que les Français n'aient à courir tous ces risques et à subir toutes ces peines puisque les fournisseurs se chargent eux-mêmes du transport de la marchandise. La livraison s'effectue habituellement à l'été et de la façon suivante : « Le premier jour qu'ils arrivent [en 1633, une centaine de canots hurons accostèrent ainsi à Québec] ils font leur cabane, le second ils tiennent leurs conseils et font leurs présents, le troisième et le quatrième ils traitent, ils vendent, ils achètent, troquent pelleteries et pétun [tabac] contre des couvertures, des haches, des chaudières, des capots, des fers de flèche, de petits canons de verre, des chemises. » (P. 71.)

En 1649, les Iroquois écrasent la Huronie. Six cents survivants gagnent Québec ; d'autres se tournent vers l'Ouest où ils s'éparpillent. Les Français viennent de perdre leurs intermédiaires ; leur réseau d'approvisionnement est détruit. Plusieurs facteurs expliquent cette déroute. Jacquin en retient trois : les épidémies, la réussite apostolique des missionnaires et la guerre. Quand on y regarde bien, on s'aperçoit qu'il en manque au moins un et qu'il y en a un de trop. Je m'explique.

Effectivement, les Hurons, comme tous les indigènes des deux Amériques, furent dévastés par des épidémies et des pandémies sans précédent. Des maladies inédites comme la tuberculose, le typhus, le choléra, la rougeole, la variole et

5. Les narines du bon père Sagard ont été attaquées plus d'une fois par « les mauvais vents de l'estomac que ces sales gens rendent presque continuellement dans leur canot, qui, en guise de pot de chambre, se servent de leurs écuelles à potage » (p. 50). Que dire de ses papilles gustatives !

d'innombrables « fièvres » frappent mortellement des individus qui, jusque-là, étaient demeurés isolés du reste du monde et n'étaient pas munis d'une protection génétique à l'épreuve de ces nouveaux virus. La rencontre de l'Europe et de l'Amérique se traduit dans ce cas précis par une drastique diminution des effectifs démographiques autochtones. Selon certains estimés, la population indigène des deux Amériques aurait chuté de soixante-dix à douze millions d'individus en moins d'un siècle (fin XV^e et fin XVI^e siècle). Au Mexique seulement, les effectifs démographiques, qui s'élevaient à près de vingt-cinq millions en 1519, ont, cent ans plus tard, vertigineusement tombé à un million. Jacquin voit dans l'impuissance des anciens rites magiques à juguler le mal une brèche par laquelle s'immiscera le discours idéologique des missionnaires. Il a raison, mais il n'en dit pas assez.

Passant pour une sorte de shaman aux yeux des Indiens, les missionnaires semblent très puissants : ils protègent les Français contre les maladies qui tuent les Indiens à la centaine ; plus encore, ils semblent avoir un pouvoir de vie ou de mort sur les individus, en baptisant parfois les mourants, car les autochtones croient qu'ils leur donnent alors leur coup de mort. Les épidémies jouent ici en faveur des missionnaires, même si certains d'entre eux (Brébeuf, Lalemant) passeront à la torture justement à cause de leur puissance magique — exactement comme on faisait avec les shamans qui abusaient de leur don et qu'on commençait à redouter. Pour bien des Indiens, les épidémies font la preuve de la supériorité des magiciens européens sur les leurs.⁶ Et effectivement, cette conjoncture profitera aux missionnaires. Mais est-ce une raison suffisante pour que leur discours idéologique passe la rampe et pour que celui qui avait ordonné le monde jusqu'alors tombe en disgrâce ? Non. Il faut aussi compter sur la déstabilisation de toute une organisation sociale et d'un mode de production très bien structurés qui s'effiloquent, notamment au gré des épidémies. Quand on connaît l'extrême rigidité de la division du travail selon le sexe chez les peuplades primitives, on devine que la perte de plusieurs membres d'un même clan (le clan, et non la famille nucléaire, constitue l'unité de base chez les Hurons) laisse un vide qui se répercute sur la production. Jacquin n'en parle pas. Lorsque la maladie fauche des femmes, c'est la production agricole qui en souffre ; lorsqu'elle s'acharne sur les hommes, c'est la chasse et le commerce qui s'en trouvent hypothéqués. Or, comment produire la vie comme avant quand,

6. En 1637, un missionnaire écrivait : « Ces pauvres Barbares mourans tous les jours, disent qu'il n'y a plus de vray Manitouisiou parmy eux, c'est à dire de vray Sorcier. » (R.G. THWAITES, *The Jesuit Relations and Allied Documents, Relation de 1637*, XII, New York, Pageant Book, 1959, p. 8.) Un autre missionnaire rapporte un témoignage qui va plus loin : « Devant que les robes noires vinsent en ce pays-cy, les François mouraient fort souvent [hivernement de Cartier et ses hommes en 1535 ?], depuis qu'ils sont arrivés, ils ne meurent plus et nous au contraire nous mourons, il faut qu'ils sachent quelque chose qui conserve leur nation. » (*Id.*, p. 166.)

sans cesse, les unités claniques sont à reformer, quand il faut se livrer à des adoptions, quand les groupes de coopération perdent de leurs membres sous la faucille de la mort ? Cela a d'autant plus d'impact que l'ampleur des épidémies qui ravagent le Nouveau Monde à cette époque a rarement été égalée ou signalée dans l'histoire de l'humanité.

La déstabilisation est également accentuée par la traite, qui est en train de se transformer en un système dont dépendent les Indiens. Jacquin n'en fait pratiquement pas mention. Avec la traite, même si les déplacements sur le territoire demeurent essentiellement ce qu'ils étaient avant l'arrivée des Européens, même si les activités économiques changent peu, la finalité du produit du travail, elle, se transforme : d'exclusivement domestique qu'elle était, elle devient progressivement marchande. Le produit du travail n'est plus seulement jugé à l'aune de sa valeur d'usage, mais aussi dorénavant à celui de sa valeur d'échange : il devient une marchandise. Un missionnaire a très bien vu ce que cela veut dire : « Les Sauvages n'ont connu le trésor que renferment leurs bois que par la fureur avec laquelle on leur arrachait des mains leurs pelleteries et on en tira d'eux une prodigieuse quantité en leur donnant des choses que bien des gens ne voudraient point ramasser. » (P. 70.)

Dès lors, des modifications qui, de prime abord, paraissent sans conséquence, laissent poindre un effondrement de la vision magique de l'univers qu'avaient les peuplades autochtones et de l'ordre du monde qu'elle soutenait. D'abord, on assiste à une spécialisation et à une intensification du travail. D'un côté, les tribus horticultrices cultiveront davantage leurs terres dans le but d'en échanger les fruits (maïs, courges, tabac, etc. sont des fourrures en puissance) ; de l'autre, les tribus de chasseurs-cueilleurs concentreront de plus en plus leur chasse sur les produits primés par le marché européen. Le castor qu'on ne chassait que pour se vêtir fera aussi l'objet d'une chasse en vue de l'échange ; parallèlement, les autres activités qu'on pratiquait souffriront de cette spécialisation/intensification : le temps qu'on alloue à la chasse, on ne peut l'affecter ailleurs.⁷ Ensuite, les nouveaux instruments qu'on s'approprie créent une dépendance face au traiteur, dans la mesure où on les adopte, où ils relèguent au second plan l'usage des anciens instruments, outils, vêtements (ce qui pousse dans l'oubli les connaissances qui étaient reliées à leur fabrication), et dans la mesure — aussi et surtout — où il faut constamment retourner au marchand ou à ses intermédiaires pour se les procurer puisque les nouveaux utilisateurs ne peuvent les fabriquer eux-mêmes.

7. Le voyageur hollandais Pier KALM (*Travel in North America*, New York, Dover, 1966, I, p. 268) avait remarqué qu'au gré de la traite, les Micmacs délaissaient progressivement la pêche (activité à laquelle ils consacraient le plus de temps) au profit de la chasse. Le poisson, qui constituait auparavant la base de leur régime alimentaire, était souvent remplacé maintenant par les biscuits, les pois secs et la farine, qui leur venaient des Français. Le même phénomène a été observé chez toutes les tribus de chasseurs-cueilleurs qui ont entrepris la traite des fourrures avec les Européens.

Une fois l'usage de ces outils consacré — leur efficacité en répond — l'autonomie amérindienne ne tient plus. Plus leur place devient importante, plus on chasse ou cultive en vue de se les procurer. On constate alors l'émergence d'une certaine forme d'appropriation privée des produits du travail, tandis qu'auparavant la règle était le partage communautaire, ⁸ moyen de souder la communauté et rituel de refertilisation de la nature où les bénéficiaires étaient en quelque sorte les cocélébrants. Simultanément, on note un effritement croissant des rites et tabous qui répondaient de la vision magique de l'univers. ⁹ De plus, la faune, dont le renouvellement s'accommodait assez bien d'une ponction domestique, pliera sous les coups d'une chasse commerciale. ¹⁰ Le rendement baisse ; les déplacements augmentent ; le territoire à couvrir ne cesse de s'agrandir ; la concurrence entre tribus intermédiaires (Hurons et Iroquois) s'accroît au point de déboucher sur une guerre qui se terminera par la destruction totale de la Huronie. Éventuellement, et au fur et à mesure que le rendement de la chasse ira en déclinant, les Indiens s'en remettront au crédit que leur accorderont les marchands afin de pouvoir boucler leur budget. L'obligation de payer les dettes constitue une incitation supplémentaire à poursuivre la chasse commerciale. C'est un cercle vicieux.

8. Le père Chrestien LE CLERCQ, qui séjourna chez les Micmacs de la Gaspésie et du Nord du Nouveau-Brunswick à la fin du XVII^e siècle, en témoigne : « Ils [les Micmacs] sont tellement gèreux & libéraux, les uns avec les autres, qu'ils semblent n'avoir aucune attache au peu qu'ils possèdent ; s'en privant très-volontiers & d'un grand cœur, dès le moment qu'ils connoissent que leurs amis en ont besoin. Il est vrai que cette inclination genereuse souffre à present quelque alteration, depuis que les François, par le commerce qu'ils ont avec eux, les ont insensiblement accoutumés à troquer, & à ne donner rien pour rien : car avant que la traite fut en usage parmi ces Peuples, c'étoit comme le siècle d'or, & tout étoit commun entr'eux. » (*Nouvelle relation de la Gaspésie*, Toronto, William F. Ganong, 1910, p. 407.)

9. L'entrepreneur en pêche, Nicolas DENYS, a observé cette mutation chez les Micmacs des Maritimes dès 1672 : « Les Sauvages aujourd'huy pratiquent encore l'enterrement ancien en toutes choses, excepté que l'on ne met plus rien dans leurs fosses, dont ils sont entierement desabusez, ils se sont defaits aussi de ces offrandes si frequentes & ordinaires qu'ils faisoient comme par hommage à leur manitou, en passant par des endroits où il y avoit quelque hazard à essuyer, ou bien où il estoit arrivé quelques disgraces, ce qui faisoient pour en détourner autant de dessus eux ou leur famille ; ils se sont encore corrigez d'autres petites superstitions qu'ils avoient, comme donner des os aux chiens, de faire rostir des anguilles, & plusieurs autres de cette maniere qui sont entierement abolies. » (*Histoire naturelle des Peuples, des Animaux, des Arbres & des Plantes de l'Amérique du Nord Septentrionale, de ses divers climats*, Toronto, William F. Ganong, 1908, p. 601.)

10. Sur ce point, les commentateurs de l'époque sont unanimes. Tous s'entendent à dire que la surchasse a engendré des effets désastreux. Ne citons, pour l'exemple, qu'un extrait du rapport de l'arpenteur J.-L. NORMANDIN qui, en 1732, aborde les rives du lac Saint-Jean : « Au rapport des Sauvages, ces endroits étaient si abondants en orignaux, caribous, castors et autres animaux des bois qu'ils n'entraient que pour avoir les peaux qui étaient alors très chères. Mais à présent, il semble que Dieu punit ces Sauvages qui perdaient les viandes de ces animaux en en tirant plus qu'ils ne pouvaient manger. Maintenant, à peine trouvent-ils de quoi subsister en mangeant les viandes qu'ils peuvent tuer et en jeunant une grande partie de l'hiver. » (*Journal de voyage donnant la description des lacs, rivières et portages qu'il a parcouru*, Photostat Société historique du Saguenay, document 58 A, 1732.)

C'est un rapport de dépendance qui conditionne désormais l'agir des chasseurs comme des horticulteurs.

Voilà ce qu'il faut retenir : le monde bascule ; ce ne sont plus tant les besoins domestiques qui guident les activités de production que le marché européen (que les acteurs en situation en soient conscients ou non) ; la signification qu'on prêtait aux choses ne tient plus lorsqu'elles sont devenues des marchandises ; les anciennes trames d'interprétation demeurent silencieuses devant les changements inédits que connaissent les tribus autochtones : celles-ci sont en pleine situation anomique, où les règles séculaires éclatent sous le poids de la mouvance du monde. Les mythes, les rites, les tabous qui constituaient autant de croyances et de normes, et qui régissaient les conduites, les comportements, la vie en communauté, *perdent graduellement leur sens*. Tant que le démembrement sociologique n'a pas atteint ce seuil, les œuvres apostoliques des missionnaires recueillent mépris, indifférence et incrédulité chez les Indiens. Au contraire, les adeptes commencent à affluer lorsque le monde qu'ils ont sous les yeux s'épaissit, lorsque l'ancienne grille de symbolisation n'est plus en mesure de l'éclairer. Est-ce un hasard si les premières véritables réussites des missionnaires se feront auprès de tribus anomiques, battues en brèche par l'effort conjugué des guerres et des épidémies, exilées de leurs anciens territoires et devenues dans un certain sens apatrides ? Les Hurons s'enfuyant des Grands-Lacs, les Abénakis chassés de la Nouvelle-Angleterre par les balles des Puritains, des Iroquois matés par les Français et convertis (1665-1667) peupleront justement les premières Réductions jésuites (Sillery, 1650 ; Laprairie, 1667 ; environs de Sorel, 1680-1700).¹¹

Jacquin écrit que « la mission a ébranlé les communautés » huronnes (p. 97). À mon sens, les missionnaires n'ont rien à voir directement dans l'effondrement de la Huronie. Leur présence et leur discours agissent sur des esprits *déjà* tourmentés par le basculement de leur mode de vie traditionnel. L'effondrement, c'est d'abord l'affaire des épidémies, dont Jacquin mentionne l'importance sans en démontrer l'impact. C'est l'affaire aussi du régime de traite et celle des guerres insensées, puisqu'elles s'inscrivent moins dans la logique ancienne que dans la foulée de la révolution souterraine engendrée par la structure coloniale.

Vers 1630, le castor commence déjà à manquer. Les Français, les Hollandais et les Anglais sont dans la course et leurs tribus compradores doivent accroître

11. Ces Réductions constituent en quelque sorte les ancêtres des réserves actuelles. Elles furent mises sur pied dans le but de protéger les « Sauvages » contre les mauvaises influences des Français (alcool, débauche, vie licencieuse, etc.) et de leur enseigner les vertus du catholicisme et celles de la vie paysanne et sédentaire. À ce sujet, voir : Jean-Jacques SIMARD, *La révolution congelée : coopération et développement au Nouveau-Québec inuit*, thèse de doctorat en sociologie, Université Laval, 1982, 728p.

leurs aires d'approvisionnement pour maintenir le volume. On en vient vite à piger dans la talle de l'autre. La guerre huro-iroquoise qui fait rage au cours de la décennie 1640 a précisément pour enjeu le monopole du commerce des fourrures dans l'Amérique du Nord-Est. Les Hurons la perdent. Les Français devront revoir leur façon de s'approvisionner. La période glorieuse des coureurs des bois approche. Perdant leurs intermédiaires, les Français n'auront d'autre choix que d'aller eux-mêmes à la rencontre des tribus semi-nomades qui fournissent la matière première du régime de traite. Ce mouvement est déjà amorcé en 1648 et 1649 lorsque des Français sont dépêchés dans les bois pour prendre le relais des Hurons qui ont maille à partir avec les Iroquois. Le succès de la traite dépend, et de l'ouverture du marché européen, et de la régularité des fournisseurs indigènes (l'offre et la demande). Voilà la place qu'occupe la débandade huronne dans cette histoire, et que Jacquin effleure à peine.

Partez !

1650 sonne le départ. Des coureurs émérites comme Radisson et Des Grosseilliers se distinguent d'un peloton qui, en 1672, comprendra 400 personnes, et 800 en 1680. À ce nombre viennent s'ajouter les contrebandiers, qui seraient de 500 à 800 en 1685. À partir des répertoires d'engagements, qui restent certainement en-deça des nombres réels (les noms des contrebandiers n'y figurent évidemment pas), on apprend aussi que 3 000 Canadiens auraient pris la route de l'Ouest pour participer à la traite entre 1670 et 1745.

Ces coureurs sont d'origines diverses. Ce sont généralement des soldats réformés ou déserteurs, des engagés, des domestiques, des apprentis. On compte aussi un bon nombre de fuyards. Ici, des rameurs chargés de convoyer des missionnaires qui s'évaporent soudainement dans les bois ; là, des maris qui abandonnent femme et enfants « pour aller en flibustes » ; ou encore, des criminels qui veulent se faire rares afin de se soustraire à la punition qui les attend, et des endettés qui fuient des créanciers devenus trop harassants (pp. 148-149). Les bois servent tantôt de gagne-pain, tantôt de refuge, tantôt les deux. À ces sans-aveu se joignent à l'occasion des fils de bonnes familles (marchands importants, nobles, membres de l'administration locale) qui désapprouvent ou au contraire voient dans les bois « la meilleure école » (p. 156).

La course dans les bois n'est donc pas un phénomène marginal, car par moments (1680 notamment) elle touche de 10% à 20% de la population. Il ne s'agit pas seulement d'un nouveau métier, mais aussi d'une nouvelle catégorie sociale comprenant des individus dont les pratiques et le nouveau statut fluide s'intègrent mal aux anciennes normes et hiérarchies. Voilà des roturiers pour la plupart qui, aux dires des administrateurs coloniaux, « vivent dans une entière indépendance et [qui] n'ont de compte à rendre à personne », qui « consomment ce qu'ils gagnent en beaux habits », et qui « ne veulent plus labourer la terre, ni

travailler mais mener une vie noble et libertine » (pp. 156-157). Ils se déroberont à l'autorité d'un maître ou d'un seigneur. Ils remettent en cause les institutions et les hiérarchies sociales en vigueur dans la métropole et que celle-ci tente de transplanter dans sa colonie. Ils se jouent des plans que la métropole réserve à sa colonie. Cela nuira surtout aux efforts de l'intendant Talon pour asseoir l'agriculture (en 1672, Talon concède quarante-six seigneuries) et stimuler l'économie (chantier naval, brasserie, forges du Saint-Maurice, etc.). Il faut bien dire qu'en Nouvelle-France, le régime seigneurial ne sourit pas autant aux seigneurs que dans la métropole. Les fortunes de la colonie ne sont pas liées à la terre mais au commerce des fourrures. Jusqu'à l'aube du XVIII^e siècle, l'agriculture est presque insignifiante. La main-d'œuvre est rare et moins d'une seigneurie sur dix réussit à regrouper suffisamment de censitaires pour ne pas fonctionner à perte. Comme l'a écrit l'historien Jacques Mathieu : « Le seigneur tirait aussi peu de revenus de sa charge que de prestige de son titre. »¹² En un mot, la course dans les bois brouille les cartes.

Aux yeux de Talon, les coureurs des bois « font un véritable métier de bandit » (p. 61). Pour son secrétaire, ce « sont des gens vagabonds qui ne se marient pas, qui ne travaillent jamais au défrichement des terres qui doit être la principale application d'un bon colon et qui commettent une infinité de désordres par leur vie licencieuse et libertine » (p. 160). Face aux coureurs des bois, les autorités coloniales sont assises entre deux chaises. D'un côté, elles ne peuvent entièrement condamner la course, dont dépend le succès de la plus profitable activité économique de la colonie ; d'un autre, pour autant qu'elles poursuivent des objectifs d'implantation coloniale, elles doivent lutter contre la mauvaise influence qu'ont ces « vagabonds » sur les laboureurs et artisans : le cœur se met difficilement à l'ouvrage quand on sait que d'autres se la coulent douce au fil des grandes rivières.

Pour résoudre l'ambiguïté, on tentera de contingentier l'accès aux bois en instaurant, à partir de 1681, un système de congés (ou permis de traite) et en mettant sur pied une batterie d'ordonnances dont le nombre impressionnant trahit l'inefficacité : un règlement est fait pour empêcher que ceux dont « la conduite dans les bois est très méchante n'y retournent » ; d'autres interdisent aux sujets français « de rester aux Outaouais », de « s'absenter des habitations plus de vingt-quatre heures », « de désertier la culture des terres » ; un autre, encore, oblige les coureurs des bois à posséder à leur retour de traite « un certificat des missionnaires comme ils ont bien vécu » ; enfin, des châtimens sont prévus pour ceux « qui débauchent femmes et filles sauvages » (p. 167). Mais le pays est immense et les bois sont denses, de sorte que la fuite et la dérogation sont monnaie courante, de même que la contrebande chez les coureurs des bois qui ne

12. Jean HAMELIN (dir.), *Histoire du Québec*, Toulouse et Saint-Hyacinthe, Privat/Édisem, 1976, p. 158.

bénéficient pas de l'approbation des autorités françaises pour commercer. Les Anglais accueillent tout le monde à bras ouverts. Ainsi, chaque ordonnance n'est rien tant qu'une invitation supplémentaire à la contrebande. Le gouverneur de Beauharnais le sait et ne peut que déplorer son impuissance à agir : « Il est impossible, Monseigneur, dans un pays aussi étendu que celui-ci où il y a des Sauvages et des postes voisins des Anglais d'empêcher les désertions, quelles que soient la discipline et les précautions qu'on puisse prendre. » (P. 144.) De toute manière, les marchands préfèrent que les contrôles de la traite ne soient pas trop serrés, car ils contraignent le volume des ventes. Et puis les autorités coloniales, malgré leurs pures intentions, ne prêchent pas toujours par l'exemple ; plusieurs, dont le gouverneur Frontenac lui-même, ont eu des intérêts dans la traite et ont supporté financièrement des équipes de coureurs des bois.

Qu'est-ce qui fait courir ?

La chute de la Huronie, bien sûr. Le fait également que le territoire de la Nouvelle-France embrasse le bassin hydrographique du Saint-Laurent et des Grands Lacs, qui est en même temps le plus important bassin de bêtes à fourrure en Amérique du Nord. Ici, l'occasion fait le larron. Jacquin relève aussi une série de facteurs endogènes. Premièrement, une importante vague migratoire fait passer la population européenne de la Nouvelle-France de 200 personnes en 1640 à près de 8 000 en 1675. C'est une condition préalable à l'éparpillement de nombreux arrivants dans les immenses forêts : pas de joueurs, pas de jeu. De plus, cette population grandissante étant fortement masculine, on manque d'âmes sœurs pour se fixer en ménage (en 1681, 82% des hommes dans la vingtaine sont célibataires). Plusieurs préféreront les bois à la terre puisque celle-ci accueille mieux la famille que l'homme seul. Deuxièmement, Jacquin soulignera avec raison l'appât du gain « facile » que laisse miroiter la traite. L'intendant Raudot (1708) est très explicite : « Le castor a toujours été considéré ici comme une mine d'or, chacun a voulu prendre sa part. Les habitants ont couru les bois, préférant cette vie aventureuse qui leur rapportait beaucoup de profit avec peu de travail, à la culture des terres qui exige un labeur assidu. » (P. 99.) Troisièmement, et corollairement au second point, l'auteur souligne au passage les possibilités de mobilité sociale qu'offre la traite, lesquelles constituent un stimulant. Il cite le cas de Pierre Boucher et de Charles Le Moyne qui, arrivés tous deux en Nouvelle-France au début de l'adolescence, passeront leur jeunesse parmi les Indiens. Ils apprendront la langue, les mœurs et les habitudes indigènes. Ils se familiariseront aussi avec les modalités de la traite. Tous deux réussiront à leur manière dans ce commerce et seront anoblis avant la fin de leurs jours. Quatrièmement, le régime seigneurial implique pour les arrivants un asservissement comparable à celui qu'ils connaissaient dans le Vieux Monde et il rebute bien des candidats, même si les charges sont allégées, les soldes avantageuses — quand

c'est le cas — et les conditions généralement moins astreignantes que dans la métropole. Démocratie avant l'heure : on vote avec ses pieds, et la traite est élue. Mais il y a plus : toute la structure économique de la Nouvelle-France « vote » aussi pour la traite.

Contrairement aux colonies anglaises dont l'économie va rapidement se diversifier (en 1739, le commerce des fourrures ne compte plus que pour 5 % de la valeur des exportations de la colonie de New York),¹³ celle de la Nouvelle-France demeurera accrochée à la traite des fourrures tout au long du régime. En 1660, Marie de l'Incarnation constatait que : « Sans le commerce [des fourrures] le pays ne vaut rien pour le temporel. Il peut se passer de la France pour le vivre, mais il en dépend entièrement pour le vêtement, pour les outils, pour le vin, pour l'eau-de-vie, et pour une infinité de petites commodités, et tout cela ne nous est apporté que par le moyen du trafic. »¹⁴ À la tombée du régime, la situation n'a guère évolué ou si peu. En 1739, le commerce des fourrures est presque toujours la seule chose qui vaille pour le temporel, représentant 71.3% de la valeur des exportations de la colonie, alors que l'agriculture ne compte que pour 18%, la pêche pour un maigre 9%, le bois pour moins de 1%, et le fer des forges du Saint-Maurice pour un peu plus de 1%.¹⁵

Cette singulière concentration de l'économie de la Nouvelle-France autour du commerce des fourrures et l'atrophie remarquable des autres activités, que les efforts de Talon et autres n'ont pas réussi à implanter solidement, ne peut s'expliquer, comme le laisse entendre Jacquin, par la volonté d'êtres anonymes qui, répondant à l'appel des bois, « inventent leur histoire et choisissent leur destin » (p. 101). Pareille interprétation accorde aux acteurs sociaux un pouvoir d'autodétermination qu'il importe ici de relativiser. En fait, Jacquin mésestime les forces socio-historiques qui pèsent sur eux, conditionnent dans une large mesure leur destin et contraignent leurs choix à l'intérieur d'un éventail restreint de possibilités. Si les immigrants venus de France semblent sciemment préférer les bois à la terre alors que leurs voisins du Sud opteront exactement pour le contraire, ce n'est pas tant par tempérament que par contrainte. Un bilan de la performance économique des colonies de la Nouvelle-France et de New York et une comparaison de leurs structures économiques nous permettront de le démontrer.¹⁶

13. Denys DELÂGE, « Les structures économiques de la Nouvelle-France et de la Nouvelle-York », *L'Actualité économique*, XLVI, 1, avril-juin 1970, p. 96.

14. Cité par Denys DELÂGE, *Le pays renversé : Amérindiens et Européens en Amérique du Nord-Est (1600-1664)*, Montréal, Boréal Express, 1985, p. 281.

15. Nous retenons 1739 par défaut. C'est la seule année où sont disponibles des données détaillées sur le commerce extérieur de la Nouvelle-France (provenance, destination et identification des marchandises).

16. Cette comparaison a déjà été faite par Denys Delâge dans l'article précité. Dire que nous y puissions des données en abondance serait un euphémisme et un manque de respect envers l'auteur. À

En 1700, 70 % de la population de la colonie de New York travaille la terre — 80 % vers 1760.¹⁷ Déjà vers 1678, la colonie de New York exporte des céréales et de la viande vers les Antilles, la Nouvelle-Angleterre, le Sud de l'Europe et les Îles britanniques. En 1696, le maïs et le blé constituent les deux principales productions agricoles, suivis de l'avoine, du seigle, de l'orge, des pois et des fruits. À partir de 1725, la culture du lin monte en flèche grâce au marché irlandais où la demande est forte. Très tôt, l'agriculture supplante le commerce des fourrures. Contrairement à cette dernière activité, qui ne stimule pas le développement d'une infrastructure économique coloniale,¹⁸ l'agriculture favorise l'implantation de meuneries, d'entreprises d'emballage de la farine et de la viande, de boulangeries où l'on fabrique du pain et des biscuits pour les Antilles. Au XVIII^e siècle, la farine occupe le premier rang des exportations de la colonie. En 1721, les Lords Commissioners for Trade and Plantations font le bilan : « La production de ce pays consiste en ceci : produits alimentaires exportés vers les îles britanniques des Antilles, chevaux envoyés Surinam, Curaçao et St-Thomas, huile de baleine et fourrures vers ce royaume-ci [Angleterre], et de l'équipement pour le navire. »¹⁹ Entre 1760 et 1770, le blé, la farine et le pain constituent plus de la moitié des exportations de la colonie.

L'industrie forestière n'est pas en reste. L'agriculture réclame le défrichement des terres, et il y a un marché pour le bois : les Antilles, dont les forêts ont vite été jetées par terre au profit des cultures de tabac, de blé d'Inde, de coton, d'indigo et surtout de canne à sucre. En 1700, il y a quarante moulins à scie dans la colonie. On exporte vers les Antilles, on fabrique des douves, ou tout simplement on se sert localement de la production dans la construction d'édifices et de bateaux. Vers 1749, la colonie de New York compte 1 228 marins qui travaillent sur 157 vaisseaux cumulant ensemble une capacité de transport atteignant les 6 406 tonnes ; en 1762, la flotte est composée de 477 vaisseaux.²⁰

la vérité, nous le volons littéralement. Aussi, à moins de le spécifier, les données qui figurent dans les prochaines pages proviennent de cette source.

17. En 1700, la population totale de la colonie de New York est de 19 107 habitants, quelques milliers de plus qu'en Nouvelle-France. En 1760, elle atteindra les 117 138 habitants, presque le double de la population de la Nouvelle-France.

18. Comme l'a fait remarquer Delâge, ce commerce exige une infrastructure économique élémentaire et génère peu ou pas d'activités économiques secondaires : le personnel qu'il requiert est limité, les équipements sont simples, les produits nécessaires pour l'échange sont manufacturés dans la métropole, de même que les quelques navires qui servent au transport des marchandises. Seules des manufactures qui transforment les fourrures en chapeau auraient pu entraîner un développement économique, mais c'est contraire aux politiques mercantilistes qui réservent aux colonies le rôle de producteurs de matières premières et à la métropole celui de les transformer. De plus, la majorité des capitaux accumulés dans le commerce des fourrures ne sont pas réinvestis dans la colonie.

19. Cité par Denys DELÂGE, 1970, pp. 85-86.

20. Cependant, cela ne lance pas pour autant la construction navale et les industries complémentaires (production de la poix et du goudron, notamment). En 1769, la colonie de New

La clé de cette diversification repose essentiellement sur le commerce extérieur et l'interdépendance qui se crée principalement entre la colonie de New York et les Antilles, car la balance commerciale de la colonie avec la métropole demeure fortement déficitaire.²¹ Pour l'historien Alexander Flick, le commerce avec les Antilles, la Guinée et le Honduras aurait représenté de 50 % à 85 % des exportations de la colonie de New York et de 30 % à 40 % des importations. Il s'agit d'une évaluation approximative puisque les données sur la valeur des échanges avec ces autres colonies n'existent pas ou sont incomplètes. Nous en possédons par contre sur le volume. Ainsi, de 1715 à 1754, 25,9 % des importations proviennent de l'Angleterre et de l'Irlande, le reste (74,1 %) venant d'ailleurs : Antilles britanniques et autres colonies anglaises en Amérique, Europe, Afrique, etc. Cet écart s'accroît au chapitre des exportations : 15,6 % en direction de la métropole et 84,4 % vers d'autres côtes.

Ces statistiques suffisent pour nous apprendre ceci : la colonie de New York n'est pas exclusivement liée à sa métropole ; même, en termes de volume et (peut-être) de valeur, celle-ci est largement surclassée par les Antilles et autres possessions britanniques en Amérique, dont la proximité géographique et la spécialisation de leurs productions (sucre principalement) les présentent comme d'excellents débouchés. En fait, la colonie de New York a suivi la voie qu'avaient déjà tracée les Hollandais au moment où ce territoire était encore en leur possession. En raison de la spécialisation de la production de ses autres colonies antillaises et brésiliennes, la Hollande, au tournant des années 1640, avait fait de la Nouvelle-Hollande le grenier de ses colonies américaines. L'agriculture et l'exploitation forestière prennent alors le relais du commerce des fourrures. En 1653, le Hollandais Van der Donck écrivait déjà : « Nous commençons à fournir le boire et le manger [...] aux Antilles et aux Caraïbes. »²² La colonie de New York se développera à partir du même modèle. Le voici tel que résumé par Denys Delâge :

« New York expédie des produits alimentaires, du bétail et du bois aux Antilles ainsi qu'à la Baie du Honduras. De là, les bateaux se chargent de mélasse, de bois exotique, de coton, d'épices, qu'on expédie aux îles Britanniques ou à New York. De New York, on exporte aux îles Britanniques, en retour de produits manufacturés, des fourrures, de la semence de lin, du

York ne construisait que 19 vaisseaux dont le tonnage moyen était de 60 tonnes. On s'approvisionne plutôt en Nouvelle-Angleterre et au Massachusetts, où les chantiers sont fort actifs : en 1769 toujours, les chantiers navals du Massachusetts livraient 137 vaisseaux dont le tonnage cumulatif dépassait les 8 000 tonnes — moyenne de 70 tonnes par vaisseau.

21. De 1698 à 1750, la valeur des produits importés de la métropole excède continuellement celle des produits exportés vers les côtes d'Angleterre. Si à quelque occasion la différence n'est pas trop marquée (deux pour un, par exemple), d'autres fois, elle est énorme (en 1742, New York importe douze fois plus de la métropole qu'elle n'exporte en cette direction). Mais c'est le commerce avec les Antilles qui sauve la mise.

22. Cité par Denys DELÂGE, 1985, p. 283.

rhum, des douves, du bois. Mais de New York, on va aussi vendre en Espagne, au Portugal et en Italie, du sel, de la farine, du poisson. Quand ils ne produisent pas ou produisent insuffisamment une marchandise en demande, les New-Yorkais en achètent : poisson de la Nouvelle-Angleterre, riz des Carolines du Nord et du Sud, puis ils les réexportent. D'Europe, les bateaux pointent souvent vers l'Afrique où ils obtiennent des esclaves et de l'ivoire qu'ils écoulent aux Antilles. New York a aussi entretenu des relations commerciales avec Madère et les Açores d'où on importait du vin en retour de cire d'abeilles, de produits alimentaires, de douves. » (P. 81.)

La colonie de New York, qui n'exporta que de la fourrure pendant les premières années de son existence — sous le règne des Hollandais — est donc intégrée dans un commerce triangulaire avec l'Europe et les Antilles (incluant aussi la côte Est de l'Amérique du Sud). Sa production et la diversité de son économie dépendent de sa situation géographique et de ses ressources, mais surtout des ouvertures commerciales qui se présentent, c'est-à-dire de la vigueur avec laquelle la métropole exploitera ses colonies, les campera dans des productions spécialisées et instaurera entre elles dépendance et complémentarité.²³

Rien de tout cela n'est véritablement arrivé à la Nouvelle-France. À une époque où le mercantilisme confine le rôle des colonies à celui de fournisseur de matières premières (que la métropole se charge de transformer), le développement d'une colonie est à la mesure des profits que peut en tirer sa métropole, il dépend de la vitalité de l'économie de la mère-patrie (commerce et industrie, surtout). Or, tandis qu'au XVII^e siècle l'Angleterre est le théâtre d'une révolution bourgeoise (révolution de Cromwell, 1640) qui lèvera tous les obstacles au développement des rapports capitalistes dans le commerce et l'industrie, la France est encore fortement féodaliste : les terres sont propriété seigneuriale et parcellarisées ; les taxes, les rentes et autres impôts nobiliaires ou ecclésiastiques frappent la production de la paysannerie et nuisent à la capitalisation (réinvestissement des profits dans la production) ; l'économie est toujours fortement autarcique ; le travail salarié et la monnaie ne sont pas encore généralisés ; les manufactures sont peu nombreuses et orientées pour la plupart vers la fabrication de produits de luxe ; la marine marchande est insignifiante en comparaison avec ses homologues hollandais et anglais ; la bourgeoisie ne s'impose pas avec la

23. Jusqu'à l'indépendance, on trouvera peu d'industries ou de manufactures dans les colonies, les politiques mercantilistes de la métropole empêchant le développement de la production manufacturière. Ces politiques sont intransigeantes. En 1699, une loi interdira la vente de lainages entre les colonies et leur exportation vers des marchés européens. En 1732, en réponse aux pressions des chapeliers anglais, le Parlement britannique adopte le *Hat Act* qui défendra la transformation des peaux de castor dans la colonie. En 1750, un règlement refuse aux colonies le droit de transformer leur fer et leur fonte, ce privilège revenant à la métropole. Les activités industrielles leur étant refusées, les commerçants réinvestiront prioritairement leurs profits dans la propriété terrienne et immobilière, ensuite dans les prêts usuraires au gouvernement et, dans une moindre proportion, dans l'industrie de transformation primaire — de préférence dans des entreprises qui conjuguent commerce et fabrication.

même force qu'en Angleterre ou en Hollande (souvent même, elle se vide par le haut, c'est-à-dire que les bourgeois qui réussissent sont anoblis, ce qui faisait dire à Richelieu que si les honneurs, le prestige et les lettres de noblesse pouvaient s'obtenir sans argent, le commerce serait abandonné). En somme, le passage du féodalisme au capitalisme se fait plus lentement en France qu'en Angleterre. Faute d'un marché intérieur solide, d'un commerce actif et d'une industrie dynamique, les colonies ne sourient pas avec le même éclat à la France qu'à l'Angleterre, par exemple. Aux prises avec une économie déficiente et des guerres qui ne cessent de se succéder, la France n'est pas en mesure d'insuffler à sa colonie le dynamisme dont elle a besoin pour s'imposer.

Deuxième facteur qui n'aide pas à l'affaire, la situation géographique de la Nouvelle-France rend le commerce triangulaire très difficile. La distance qui la sépare des Antilles est grande, et les glaces empêchent la navigation sur le Saint-Laurent pendant tout l'hiver tandis que les ouragans balayent la mer des Caraïbes au cours de l'été. Selon les historiens Easterbrook et Aitken, il était très difficile pour un navire de faire mieux qu'un trajet par année (Québec/Antilles/France/Québec).²⁴ De toute façon, les Antilles françaises ne représentent pas un gros débouché. Tout comme la Nouvelle-France, elles se peuplent lentement; l'émigration française se fait principalement en direction de l'Espagne (selon Jean Hérauld, on compte 200 000 Français en Espagne, en 1669) et des colonies hollandaises et anglaises d'Amérique et des Antilles, où viennent se réfugier bon nombre de huguenots. Troisièmement, la flotte française, nous l'avons déjà indiqué, n'est pas de taille. En 1664 par exemple, la France ne possède que trois cent cinquante navires de cent tonneaux et plus. C'est dix fois moins que la Hollande.²⁵ Et au début du XVII^e siècle, les gros profits ne résident pas tant dans la pêche et dans le transport des fourrures que dans le trafic d'esclaves. Quatrièmement, la Nouvelle-France produit peu. Le peuplement se fait au compte-goutte, l'agriculture prend difficilement son essor (pas un cheval en Nouvelle-France avant 1664), la production est insuffisante pour donner lieu à un commerce extérieur vigoureux.²⁶

24. W.T. EASTERBROOK et H.G.J. AITKEN, *Canadian Economic History*, Toronto, Macmillan of Canada, 1967, p. 63.

25. Denys DELÂGE, 1985, pp. 38-39.

26. Ne nous méprenons pas sur les tentatives conjoncturelles de Talon, Hocquart et autres quant au développement de l'économie de la colonie et à la création d'un marché intérieur : rien n'est fait en Nouvelle-France qui ne fasse l'affaire de la métropole. L'essence même du mercantilisme qui apparaît avec la découverte des colonies réside dans le principe suivant : la colonie n'existe qu'en fonction de la métropole. Celle-là fournit les matières premières et celle-ci se garde le privilège de les transformer. En 1703, les administrateurs coloniaux font savoir à la Cour que la culture du lin profite bien et qu'ils verraient d'un bon œil la venue de tisserands. La Cour leur répond d'expédier en France le lin à l'état brut où on saurait bien le transformer. La Cour ajoute aussi cet avertissement : les administrateurs « doivent regarder cela comme un des principaux objets des colonies, qu'on établit que dans l'utilité des pays qui les forment, et jamais dans l'intention de se passer de ces pays »

Le commerce avec les Antilles ne commencera véritablement qu'à partir du XVIII^e siècle. Cela correspond à une période de paix (1713–1744), mais coïncide aussi avec une crise du commerce des fourrures (de 1690 à 1700, l'offre surpasse la demande au point où, en 1697, 850 000 livres pesant de fourrures dorment sur les docks de la Nouvelle-France) et un accroissement soudain de la population adulte (de 1698 à 1706, 3 000 personnes viennent accroître ses rangs). Or, pour faire fonctionner la traite, mille personnes françaises suffisent (coureurs des bois, marchands, etc.). Les jambes que la traite ne pourra occuper devront forcément faire autre chose. Et autre chose, pour plusieurs, c'est la terre. De 1706 à 1739, alors que la population canadienne double (43 382 habitants), la superficie de terres mises en culture quadruple (188 105 arpents), le nombre de bovins en élevage triple presque (38 821), celui des porcs fait plus que tripler (27 258) et celui des moutons est multiplié par treize (26 260). L'agriculture produit enfin des surplus qui alimenteront le commerce. En 1716, cinq navires quittent Québec pour les Antilles ; en 1725, deux en viennent et deux autres y vont ; en 1741, neuf navires en provenance du Canada accostent à Saint-Pierre de la Martinique ; en 1748, onze vaisseaux en provenance de la Martinique atteignent Québec, alors que vingt-huit partent de Québec pour cette destination.²⁷

Quoique cela ait joué un rôle non négligeable, la popularité de la course dans les bois n'est donc pas un phénomène qui relève uniquement de la conjoncture démographique de la colonie, des chances de mobilité sociale qu'offre la traite, des possibilités de se soustraire à l'ordre féodal ou du tempérament aventurier des premiers arrivants. Comptent aussi les capacités qu'aura la métropole à utiliser ses colonies, à les attacher à son commerce et à son industrie ou à leur conférer un rôle complémentaire avec les autres colonies. L'exemple de la colonie de New York nous fournissait déjà de bons indices à ce sujet. Exportatrice nette de fourrures jusqu'en 1638, elle a vite accueilli — sous le régime hollandais, puis sous celui des Anglais — des activités économiques variées grâce à son intégration dans un commerce triangulaire avec les Antilles et la métropole. La Nouvelle-France n'a amorcé ce virage que tardivement (au début du XVIII^e siècle) et seulement lorsque les conditions favorables furent

(cité par Guy FRÉGAULT, *Le XVIII^e siècle canadien*, Montréal, H.M.H., 1970, p. 373). L'année précédente, le ministre de la Marine avait pourtant bien avisé l'intendant « que la colonie du Canada n'est bonne qu'autant qu'elle peut être utile au royaume » (*id.*, p. 372). Et cette règle est inflexible. Vers 1735, le roi encore fait fermer deux ou trois petites fabriques de chapeaux établies en Nouvelle-France. En 1748, la colonie ne compte aucune manufacture. L'habitant ne possède que des produits importés ou ceux qu'il s'est fabriqués lui-même. (Jean HAMELIN, *Histoire du Québec*, *op. cit.*, p. 199.) Il n'y a pas d'autre issue : le développement de la colonie devra passer par le commerce, car l'industrie lui est interdite. Or, on sait que le seul commerce digne de ce nom qui se soit établi en Nouvelle-France est celui de la fourrure.

27. Guy FRÉGAULT, *op. cit.*, pp. 378-379.

réunies (peuplement adéquat, surplus agricole, saturation de la traite, débouchés antillais, etc.). Aussi, tout au long du XVII^e siècle, se lancer dans le commerce des fourrures apparaîtra comme un « bon choix » — un des rares possibles. La traite rejoindra une bonne partie des immigrants, tant qu'elle pourra absorber de la main-d'œuvre, et tant qu'elle représentera la seule voie intéressante qu'offrira la colonie à ses « colons ». Son importance diminuera au fur et à mesure que d'autres activités économiques arriveront à se développer et constitueront pour les colons de nouvelles ouvertures. Sur ce point, la coïncidence entre la saturation du commerce des fourrures au tournant du XVIII^e siècle, l'augmentation de la population adulte et la croissance soudaine de l'agriculture est fort révélatrice.

En faisant le compte, on réalise bien que la traite des fourrures est une activité de perdants, qu'elle domine outrageusement le tableau des exportations en raison d'un mal-développement. Les Talon et autres avaient raison de la dénigrer car elle symbolise l'échec. Elle résume d'une certaine manière l'incapacité de la métropole française à connecter les richesses de sa colonie au commerce et à l'industrie, à diversifier son économie et à en tirer le maximum. C'est par contre en raison de cet échec que les premiers Américains à franchir les Appalaches rencontreront des Indiens blancs qui parlent français.

Des Indiens blancs qui parlent français

En 1805, l'explorateur Zebulon Pike, qui part à la recherche des sources du Mississippi, croise sur son chemin des Indiens qui lui disent « bonjour » et qui portent des surnoms français. Deux ans auparavant, le président Jefferson brassait des affaires avec Napoléon et achetait la Louisiane pour la somme de quinze millions de dollars. Napoléon l'avait obtenue des Espagnols (1801), qui eux-mêmes la tenait des Français depuis le traité de Fontainebleau signé en 1762. À cette époque, la Louisiane est un immense territoire qui s'étend, d'Est en Ouest, du Mississippi jusqu'aux Rocheuses, et, du Nord au Sud, de la frontière canadienne jusqu'au golfe du Mexique. Dès 1804, Jefferson envoie les explorateurs Lewis et Clark en reconnaissance. Tout au long de leur trajet, ceux-ci rencontreront des trappeurs français chez les Pawnee, les Arikara, les Sioux. L'artiste Rudolph Kurz trouve la femme de son guide drôlement embouchée lorsqu'à propos du salaire celle-ci précise : « point d'argent, point de Suisses ». Jusqu'en 1840, la langue de la traite demeure le français à l'ouest du Mississippi. Chez les Sioux, Zebulon Pike se faisait interpeller en français. On lui a même montré des échafauds où reposaient « les corps de femmes sioux qui avaient vécu avec des Français » (cité par Jacquin, p. 238). Le métissage est présent partout où passe l'explorateur. Il l'explique ainsi : « [La manière de vivre des Français] les a forcés d'avoir avec les Indiennes des liaisons passagères. Ce qui était peut-être d'abord l'effet de la politique est devenu une habitude si invétérée que la plupart des

marchands l'ont adoptée, et dans le fait, depuis vingt ans, presque la moitié des créoles ont dans les veines du sang des aborigènes.» (*Ibid.*) Ces Français qui furent « forcés d'avoir avec les Indiennes des liaisons passagères », les nouveaux Américains les nommèrent d'abord *White Indians*, puis *Squaw Men*. Au gré de leurs séjours chez les chasseurs aborigènes, ils laissèrent une descendance de laquelle allait notamment émerger la nation métisse du Canada. En 1875, on dénombre 21 691 Métis à l'ouest du Mississippi et 11 230 dans les Prairies canadiennes.

C'est une vérité de La Palice : la naissance de la nation métisse est intimement — sinon exclusivement — liée à la course dans les bois. Pourquoi une souche française, et non anglaise par exemple ? La réponse a été donnée précédemment. On se souviendra que la chute de la Huronie donne le signal de départ aux coureurs des bois qui pénétreront le territoire vers l'Ouest et le Sud. À la tombée du régime français, la France aura égrené ici et là une série de forteresses qui décrivent un demi-cercle, allant de Québec à la Nouvelle-Orléans, dont le rôle était en principe d'assurer la souveraineté de la métropole sur un territoire immense, mais non occupé par ses sujets, et de confiner les Anglais des colonies à l'est des Appalaches.

De leur côté, les Anglais des colonies n'ont pas pénétré le continent au-delà des Appalaches. Il a fallu la défaite française, puis l'acquisition de la Louisiane avant que cela ne se fasse. En fait, contrairement aux Français, les Anglais qui s'adonnaient au commerce des fourrures n'avaient pas perdu leurs intermédiaires iroquois ; c'était d'ailleurs ceux-ci qui avaient éliminé les Hurons et avaient forcé les Français à se lancer dans les bois. Ceci revient à dire que la course dans les bois n'a jamais été une nécessité dans les colonies britanniques. Deuxièmement, à la différence de la Nouvelle-France où les immigrants arrivent en série et au compte-goutte, les colonies anglaises accueillent des communautés entières qui furent arrachées de leurs terres par le mouton au début du XVII^e siècle (c'est l'époque des *enclosures*) ou encore des dissidents religieux qui fuient la persécution. Pendant que les célibataires français seront tentés d'aller s'enrichir en courant les bois, les arrivants britanniques fondent des communautés, les familles s'installent à demeure et cultivent le sol. Troisièmement, l'économie des colonies britanniques est tournée vers l'Atlantique et rivée à l'exploitation agricole et forestière du territoire. Cela n'exige aucun contact avec les Indiens. De plus, si le commerce des fourrures favorise les rapports amicaux avec les tribus alliées qui fournissent la matière première — «[...] c'est la traite qui fait les alliés des Canadiens», soulignait l'intendant Raudot (cité p. 178) — l'agriculture sera à la base de nombreux conflits guerriers. Lorsque Champlain arrive à Québec en 1608, la vallée du Saint-Laurent a été désertée par les Stadaconnéens qui l'habitaient lors du passage de Cartier. Épidémies ? Guerres ? On ne sait trop. Les Français s'installent donc sans trop déranger. Mais lorsque les Puritains débarquent en Nouvelle-Angleterre, la place est déjà occupée. Dès 1622, ils

s'attaquent aux Massachusetts. En 1637, les Péquots sont écrasés. Vers 1675, les Pokanokets sont exterminés. C'est le début d'une longue tradition d'élimination qui se poursuivra jusqu'au XIX^e siècle. On gagne le territoire à coups de fusil. On le soumet à l'agriculture et à l'exploitation forestière, ce que n'ont pas vraiment fait les Français — ou très peu. Les Français, en peuplant peu (60 000 habitants en 1760), en cultivant tout aussi peu et en traitant beaucoup, s'approprient le territoire d'une manière qui se fond à celle des indigènes. La traite des fourrures n'interrompt pas la libre circulation sur le territoire et les activités qui en dépendent (la chasse et la pêche, principalement); l'appropriation du sol qu'on soumet à la charrue et à la hache, si. Au fur et à mesure que les Anglais puis les Américains fonceront vers l'Ouest, ils refouleront les Indiens vers le Pacifique; les Français, en revanche, les infiltreront.

Jacquin n'a pas expliqué le métissage par cette combinaison de facteurs. Il a plutôt cherché la réponse dans la liberté sexuelle des Indiennes (qui attire plus d'un coureur des bois et dérange plus d'un missionnaire), dans leur force de travail (très utile notamment dans le transport), dans les prédispositions qu'auraient eues les coureurs des bois à adopter les usages des Indiens et leurs croyances magiques — « Depuis son enfance, il [le coureur des bois] est imprégné d'un savoir populaire qui accepte les rites magiques, les rêves prémonitoires [...] » (pp. 199-200) — dans la pratique répandue de l'adoption dans les tribus indigènes et dans les quelques trucs dont disposent les coureurs des bois pour se faire accepter (alcool, contes et musique « envoûteraient » les Indiens).

Encore une fois, il s'agit d'une interprétation qui laisse transparaître une sorte d'« humanisation » idéaliste et ethnocentrique des Indiens et des coureurs des bois. Idéaliste en ceci que Jacquin ne tient pas assez compte des infrastructures économiques, politiques, écologiques et symboliques dans lesquelles les acteurs agissent sans en être pleinement conscients. J'en ai déjà abondamment parlé. Ethnocentrique du fait que Jacquin a tendance à banaliser des pratiques sociales singulières. C'est le cas de la lecture qu'il fait de l'échange chez les Indiens. Pour lui, l'exclusivité commerciale que les Hurons réservent aux Français et leur réclament en retour s'expliquerait par l'estime, le respect et la confiance qui règnent entre les partenaires commerciaux (p. 57). Quant aux cadeaux qu'on s'échange, ils concrétiseraient l'amitié, exprimeraient un souhait et apporteraient la félicité (p. 205). Cette interprétation laisse présager que l'échange est basé sur la considération mutuelle et les sentiments alors que, dans les faits, il repose surtout sur des contraintes culturelles extraordinairement exigeantes et imposantes. Dans son essai sur le don, Marcel Mauss a très bien démontré que l'échange est avant toute chose une activité foncièrement diplomatique, qu'il symbolise l'alliance alors que son absence signifie la guerre (ce qui conduit à l'exclusivité et oblige à la générosité si on cherche à faire la paix ou l'entretenir), qu'il implique la réciprocité, sans quoi le débiteur accorde par le fait même un pouvoir de l'ordre de la sorcellerie au créancier, etc. Tout cela renvoie à la pensée magique

qui organise la vision du monde des peuplades « préhistoriques » et qui encadre, selon les règles et les normes sociales qui en découlent, les comportements et les activités. L'échange n'est pas tant un penchant, une qualité, une vertu, qu'une obligation sociale. La qualité de l'ouvrage de Jacquin souffre de cet angélisme superficiel qui marque le livre d'un couvert à l'autre. Autres exemples : « Autant les Hurons aimaient le commerce, autant les Iroquois préféraient la guerre » (p. 90); ou « les Indiens aiment les rapports directs, dénués de suspicion, souhaitent fraterniser avec les nouveaux venus » (p. 242). Par ailleurs, on y trouvera une mine de données sur un sujet encore peu exploré.

Luc CYR

*Département de sociologie,
Université Laval.*